

Présentation de la prestation

PEE s'adresse aux publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle devant construire, confirmer et/ou approfondir leur projet professionnel et/ou développer les compétences de base en situation professionnelle.

- La prescription est individualisée (durée, contenu)
- Entrée possible après réalisation du Diagnostic sans évaluation

Publics*

- Jeune 16- 25 ans inscrit à Pôle Emploi et/ou sur le dispositif Garantie Jeunes
- Tout demandeur d'emploi de + de 26 ans
- Bénéficiaire du Revenu de solidarité Active (RSA) inscrit à Pôle Emploi
- Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Prérequis

- Etre disponible 35h par semaine,
- Les bénéficiaires ayant besoin d'un renforcement spécifique en langue française doivent posséder, à l'entrée, le niveau A1.1 à l'oral ou à l'écrit selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR)

Objectifs

Le Parcours Entrée dans l'Emploi permet de construire et/ou de confirmer un projet professionnel réaliste et réalisable et/ou développer les compétences de base en situation professionnelle, pour accéder de manière privilégiée à l'emploi et aux contrats en alternance.

Ainsi, dès l'entrée en formation, le stagiaire construit son plan d'action visant :

- La préparation aux contrats en alternance ;
- La préparation à l'accès direct à l'emploi ;
- La préparation à l'accès à l'emploi via une formation certifiante.

Durant la formation, l'accent sera mis sur la maîtrise de la communication à l'oral et à l'écrit, la remise à niveau, et ce, en lien avec les projets professionnels des stagiaires.

Taux de satisfaction des bénéficiaires

En 2020 : 82,61% des bénéficiaires étaient satisfaits de l'atteinte des objectifs et 76,52% des contenus de la prestation.

Contenus

- Diagnostic d'évaluation initiale, intermédiaire et finale de la progression du bénéficiaire (Plan d'action et accompagnement dans la réalisation du plan d'action)
- Élaboration du projet professionnel comprenant l'accompagnement à la validation et la mise en œuvre (Plan d'action et accompagnement dans la réalisation du plan d'action)
- Français à visée professionnelle
- Raisonnement mathématique en lien avec le projet
- Remise à niveau en anglais à visée professionnelle
- Communication professionnelle (posture, savoir-être, savoir-faire) en lien avec le projet
- Travail sur les secteurs d'activités porteurs, les besoins en recrutement et les référentiels compétences du métier choisi
- Appui et accompagnement vers la formation qualifiante (recherche, financement, constitution de dossier, etc...)
- Module de NTIC (numérique et digitale)
- Possibilité de certification individualisée : Socle CléA - PSC1 – SST - B2i – CFG – DILF/DELFI – DCL - TOIEC

Durée de la formation

70 à 945 heures en fonction des besoins diagnostiqués lors du diagnostic initial et jusqu'à 12 semaines en entreprise.

*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.

Modalités pédagogiques

- Les formations sont à plein temps (35H hebdo).
- Collectif et individuel
- Alternance présentiel / distanciel
- Stage en entreprise de 12 semaines maximum
- Suivi individuel et accompagnement à la recherche de solutions

Coût de la formation

La formation est prise en charge à 100% par la région Ile de France et le Fond Social Européen (FSE).

La formation est gratuite et rémunérée selon les conditions ASP

Lieu de réalisation

Gidef la maison des parcours
5 rue des morillons 75015 Paris
Métro convention – ligne 12

Informations / Renseignements

Samuel BOSSANGE, Responsable administratif
lamaisondesparcours@orange.fr
contact.pee3@gidef.fr
01 44 18 32 47

Me Aicha BOUDI – Cheffe de projet régional
aicha.boudi@gidef.fr

www.gidef.org

Modalités d'évaluation :

- Diagnostic d'évaluation initiale, intermédiaire et finale pour mesurer la progression du bénéficiaire (positionnement à partir du référentiel Carte des Compétences de la région Ile de France).

Modalités d'inscription

Information collective de présentation du dispositif et validation des pré requis chaque jeudi matin à 9h30

1. Prescription par le conseiller Mission Locale, Pôle emploi ou la structure d'accompagnement qui procède à l'inscription via « OrianeFormpro ».
2. Auto inscription via le site internet www.gidef.org en utilisant le formulaire en ligne.
3. . Auto inscription par téléphone

Délai d'accès à la formation

L'entrée en formation a lieu 3 semaines maximum après le passage du diagnostic initial.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes – 2014-2020